



Une voisine m'a agresseé sur mon palier verbalement

Par **soleil**, le **31/07/2011** à **16:09**

Bonjour,

et cela plusieurs fois j'ai un témoin et de colère j'ai fait une lettre publique sur ces agissements suis-je en tord? je suis de bonne foi et à quoi sert alors la liberté d'expression

Et j'ai fait une main courante

Par **mimi493**, le **31/07/2011** à **16:11**

Qu'appellez-vous une lettre publique ?

Qu'appellez-vous une agression verbale ? Avez-vous porté plainte ?

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres

ça s'applique aussi à la liberté d'expression qui ne veut pas dire qu'on a le droit de dire n'importe quoi, même si c'est vrai.